



Le très célèbre journaliste Xavier MESSE, a publié dans le journal Le Calame, un éditorial dans lequel il cite Franck Emmanuel Biya, comme le potentiel candidat à la succession de son papa, 40 ans de pouvoir, aujourd'hui usé et fatigué à presque 90 ans.

Lire l'éditorial de Xavier MESSE

"Des signes et des gestes se sont multipliés ces derniers temps pour lever le suspens"

Editorial de Xavier Messe dans le numéro 23 du 14 au 21 Novembre 2022 de "Le Calame".

Attention, danger !

Il n'y a plus de doute: Franck Emmanuel Biya, le fils du chef de l'Etat est positionné pour succéder à son père. Des signes et des gestes se sont multipliés ces derniers temps pour lever le suspens. De la création du mouvement des Franckistes à la récente visite à Aboubakar Abdoulaye, le lamido de Rey-Bouba, Paul Biya a fait un pas de plus en présentant son fils à

Emmanuel Macron, lors du dernier voyage du président français au Cameroun en juillet dernier. On ne susurre plus. Nous sommes dans le réel. Sauf imprévu toujours probable, la succession de Paul Biya pourrait se passer comme en Corée du Nord, comme au Qatar, comme au Maroc, comme en Arabie Saoudite. Elle ressemblerait à celle du Gabon, ou à celle du Togo, c'est-à-dire, comme dans une dynastie. Et pourtant, Paul Biya a eu à dire à maintes reprises que ... « Le dauphinat ne rime pas avec la République... » Nous l'avons dit à plusieurs reprises : le Cameroun est une république certes, mais celle-ci est dirigée par un adepte de la monarchie.

Franck Emmanuel Biya est Camerounais comme nous autres. Il a tous les droits de postuler à tout fauteuil de son choix et de ses compétences. Son statut de fils du chef de l'Etat ne saurait lui ôter ses droits civiques. Ce qui pose problème, c'est que personne n'a vu Franck Biya fourbir dans une administration publique ou privée. Personne ne l'a vu mouiller le maillot en politique, même au sein de la formation de son père, le Rdpc. Du coup, on le fait entrer dans l'arène par le sommet. Il n'y a que dans une monarchie que cela est acceptable.

Un proche de Franck Biya nous avait confié il y a 6 mois que « le prochain président de la République du Cameroun s'appelle Franck Biya », et d'ajouter : « que vous le vouliez ou pas, la décision est prise. La réflexion porte maintenant sur la forme juridique et réglementaire à utiliser pour que cet acte se fasse, en harmonie avec la constitution ».

Cette harmonie constitutionnelle signifie que la constitution serait modifiée, le règlement intérieur du Rdpc revu, le tout pour ouvrir à Franck un boulevard. Ces préalables, bien qu'ils soient un forcing, sont aussi un passage obligé, qui ne garanti pas non plus une succession dans les normes démocratiques. Cela signifie que tous les dangers ne sont pas écartés.

Xavier Messe, Le Calame
